

Conseil des Sages

Compte rendu de la réunion plénière du lundi 10 décembre 2018 à l'Hôtel de ville de Bléré, salle du Conseil Municipal

Présent(e)s : Monsieur Chanteloup, Maire de Bléré, madame Papin, 1^{ère} adjointe en charge de la culture, des fêtes, des associations, des affaires sportives, des Comités de quartier et de la communication et madame Cappelle, conseillère municipale ;

Mesdames : Baby, Decaux, Laumant, Malveau, Petitbon et Viou. Messieurs : Berland, Beaugé, Besnard, Bisson, Gillet, Jeuneau et Laurençon.

Excusé(e)s : Monsieur Roux, conseiller municipal et madame Bonnèlie, 6^{ème} adjointe en charge de l'embellissement et du fleurissement de la ville, représentant la mairie au Conseil des Sages ;

Madame Guillemot (pouvoir à madame Malveau) et monsieur Robineau (pouvoir à madame Baby).

Ordre du jour :

Présenté par Monsieur Berland

Tout d'abord, une pensée pour notre collègue, Monique Villatte, décédée.

Le secrétaire remercie monsieur le maire et les conseillers municipaux de leur présence et, aussi, pour avoir bien voulu donner des suites favorables aux propositions formulées par le Conseil des Sages. Ensuite, il remercie bien chaleureusement ses collègues pour leur participation aux activités durant toute l'année.

Il informe l'assistance de la conduite à tenir si un membre du Conseil des Sages souhaiterait s'engager lors de la prochaine consultation électorale. Il mentionne que cet engagement est incompatible avec les principes de la confidentialité et de la neutralité politique de notre mandat. En conséquence, le candidat devra démissionner de notre groupement dès le 1^{er} septembre 2019. Une discussion s'est engagée et monsieur Jeuneau n'est pas d'accord avec cette proposition.

1 - Approbation du compte rendu de la réunion plénière du 11 juin 2018 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - le point sur les travaux effectués depuis notre dernière réunion : Mr Chanteloup :

La Gâtine :

C'est un succès auprès des parents et des enfants qui ont profité tout l'été du nouvel aménagement. On pourrait y ajouter des bancs.

Les travaux ne sont pas terminés : il reste des arbres à arracher, de nouvelles plantations d'arbres vont être faites maintenant, car trop chaud en été. L'opération est coûteuse. Les bords du Cher ont été nettoyés par les services technique de Bléré, d'anciens pieux ont été enlevés et des troncs d'arbres ont été retirés du lit du Cher.

Il n'y a pas eu trop de dégradations sur ce site. Mais les toilettes sont à refaire, il a été jeté n'importe quoi dans les cuvettes.

Les travaux au bord du Cher près de la plage :

Le terrain a été nivelé avant l'engazonnement. Cela sera utile pour les manifestations, comme lors de la fête pour l'ouverture de la plage.

Pour le plancher qui sert lors de guinguette, monsieur Bisson demande une amélioration car la piste est un peu « gondolée ». Le maire l'informe que cette année, nous avons veillé à ce qu'elle soit mieux entretenue.

Des jeunes de l'université ont fait des études et des plans pour avoir une belle ouverture sur le Cher, depuis la fonderie jusqu'à la Gâtine. « Ouvrir la ville sur la rivière ».

Le ponton pour les pêcheurs est entretenu par l'association : « les Amis du Cher », la commune fournit le bois.

Nous pensons toujours à installer une plaque en l'honneur de monsieur Poiré qui a créé les barrages à aiguilles.

Sur l'esplanade de la mairie :

La plaque de Garrel est à refaire.

Une plaque va être installée sur l'arbre de la Paix planté le 11 novembre.

Autour du Monument aux morts, des plantations sont en cours. On va poser une pierre sur le devant pour déposer les gerbes ainsi que devant la stèle du square des Anciens d'A.F.N.

Le devant de la mairie va être réaménagé. Il y aura plus de place lors des cérémonies.

Le carrefour place de la République :

Il sera modifié, nous envisageons la construction d'un rond-point. Un souci, ce carrefour est à cheval sur 2 départementales.

Après la restauration de la chapelle « Jehan de Seigne », nous aménagerons un nouveau jardin : arbres, allées, fleurs...

La maison des Cérémonies au cimetière :

Les travaux vont démarrer le 7 janvier. L'accès au cimetière se fera par la rue de la Varenne. Dans le bâtiment se trouvera une petite salle avec un point d'eau, pour que les personnes qui désirent se retrouver après les obsèques. Construction de nouveaux W.C., d'un portail automatique. Plantation de végétaux.

Dans la salle, on inscrira une citation de Jacques Prévert « *Le bonheur, en partant, m'a dit qu'il reviendrait* » (phrase qui a eu le plus de voix après consultation des membres du Conseil des Sages).

M. Jeuneau demande s'il est possible de prévoir des pénalités de retard pour les travaux ? Le Maire l'informe que pour la mairie, ce n'est pas trop facile.

La salle de formation rue Paul-Louis Courier :

Suite au rejet par le Conseil Municipal de la proposition « O'Labo » effectuée le 14 mars 2018 par le Conseil des Sages pour dénommer la salle de formation située dans les anciens établissements de fabrication de charcuterie Pommé, de nouveaux noms sont proposés :

✕ **Paul Racault** : Nom proposé par Henri Beaugé.

Paul Racault est né le 27 mai 1881 à Bléré en Indre-et-Loire. Fils d'instituteurs, il effectue des études à l'école normale de Loches où il obtient son certificat d'enseignement. D'abord nommé élève, il devient ensuite directeur d'école à Azay-le-Rideau puis à Bléré et enfin, à partir de 1927, à Tours.

Homme d'action et organisateur de premier ordre, Paul Racault est très attaché à la défense d'une politique sociale visant à offrir à tous la possibilité de s'instruire il développe une société cantonale d'éducation populaire à Bléré dont l'objectif est de promouvoir les fêtes scolaires cantonales ainsi que le cinématographe éducatif. **A ce titre, son nom a toute légitimité à figurer comme dénomination d'une salle liée à la formation et à l'instruction.**

Il s'est intéressé, par ailleurs, au développement des techniques agricoles et au fonctionnement des coopératives vinicoles. Il a participé à la création de la cave coopérative de Bléré.

Décédé à Saint-Symphorien le 23 octobre 1956, il est enterré au cimetière de Bléré (Pour notice plus complète se référer au site Web du Sénat).

✕ **Marcel et Andréa Berbier** : Suite à l'article paru dans la presse sur l'inauguration de la salle, le nom de Marcel Berbier, co-auteur de nombreux travaux sur l'histoire de Bléré, a été soumis au Conseil des Sages par Odile Delerue, sa petite-fille. Il serait juste d'y associer sa seconde femme, Andrea, née Niepceron, qui a participé à ses côtés à toutes leurs recherches. Bien que Marcel soit né à Paris en 1895, la famille de ces deux époux a des origines Bléroises. **Ces deux noms auraient pour avantage de permettre de nommer les deux salles prévues au final.**

✕ **La fabrique** : Nom émanant de Régine Malveau. Ce nom est proposé en référence à l'histoire du lieu, à savoir la fabrication de produits de charcuterie. Il est en effet dommage de perdre complètement la mémoire d'une entreprise qui a occupé pendant presque un siècle plusieurs familles de charcutiers (charcuterie Boiron, Lejard puis Pommé à partir de 1930) et participé activement à la vie économique de la commune, voir à la renommée de celle-ci en dehors de la Touraine (pour la dernière génération de charcutiers). Ce nom fait également le lien avec l'utilisation actuelle de la salle ; par extension on peut y concevoir une fabrique à idées. N'oublions pas, par ailleurs, qu'à côté fonctionnait la tonnellerie Derouault dont on peut remarquer encore la cheminée. **Ce nom de « Fabrique » pourrait être retenu pour désigner l'ensemble de ce site sur le modèle du site de la Fonderie appliqué à un ensemble d'établissements.**

Le Maire ajoute que 4 bureaux peuvent être aménagés au 1^{er} étage de cet immeuble et également faire des travaux dans la grange qui est actuellement occupée par le V.C Blérois. Cet endroit pourrait accueillir de nouvelles salles. D'autre part, il propose de faire des salles d'exposition dans les magasins vides. Elles seraient louées et gérées par les artistes.

Les rues du futur lotissement de Moncartier (rappel des propositions faites le 14 mars 2018)

Sur le plan figurent 4 voies nommées A, B, C et D. Toujours dans l'esprit de garder un lien avec l'histoire du lieu et son activité passée, nous avons choisi les noms suivants :

✕ **Voie A : rue du Lavoir ou des Lavandières** : trois lavoirs publics se sont succédé à l'intersection de l'actuelle rue du 18 juin 1940 avec la rue des Canaux et celle de la Fontaine Saint-Martin. Le premier, assez sommaire, aménagé en 1840 est vite remplacé en 1852 par un bassin couvert puis par deux autres bassins en 1886. Les lavandières des environs, notamment les femmes du hameau de La Touche y descendaient laver leur linge.

✕ **Voie B : rue Moncartier** : c'est le nom de la pièce de terre sur laquelle va se construire le lotissement.

✕ **Voie C : rue des Pompes** : si on exclut de garder le nom de « Bodin » pour les dénominations de ces rues, il serait juste de conserver la mémoire de la fabrication des pompes qui ont fait la renommée de Bléré durant quelques décennies et sur le terrain duquel propriétaire doit se construire le lotissement.

✕ **Voie D : rue de la Laiterie** : là encore l'existence d'une laiterie coopérative à Bléré qui a fonctionné à partir de 1910 est méconnue par la plupart des habitants. Comme pour le rue du Four à Chaux qui conserve la mémoire de l'ancienne présence d'un four à chaux (aujourd'hui démolie) il serait intéressant de dénommer ainsi une rue de ce lotissement pour rappeler aux plus jeunes générations cette activité économique qui faisait vivre jusqu'à une trentaine de personnes (22 employés et 11 laitiers) et participait au mouvement coopératif alors très présent à Bléré.

Le dictionnaire du nom des rues et lieux-dits de Bléré – Régine Malveau :

160 personnes ont participé à la souscription lancée par la mairie le 18 juillet 2018 et qui a pris fin le 26 septembre. Nombreux ont été les blérois qui sont venus chercher leur ouvrage lors de la présentation du Dictionnaire dans la salle du Conseil municipal le 4 octobre suivant. Depuis, une petite centaine d'autres exemplaires ont été vendus par la municipalité. La publicité du Dictionnaire est en place à la bibliothèque et à

l'Office du tourisme de Bléré mais d'autres manifestations, comme le Café Renaissance du 14 novembre organisé par l'hebdomadaire « La Renaissance Lochoise » ou le « Salon des Plumes Tourangelles » à La Croix-en-Touraine le 25 novembre dernier, ont permis d'accroître les ventes. Rappelons que la mairie a financé ce dictionnaire à hauteur de 340 exemplaires (dont une quarantaine sera conservée par la municipalité à titre de cadeau à offrir). L'ouvrage est également mis en vente sur le réseau de distribution de l'éditeur Hugues de Chivré et sera présenté le 16 décembre lors du marché du livre qui se tiendra à Loches au moulin des Cordeliers. A ce jour nous ignorons le chiffre des ventes par la maison d'édition.

Exposition sur le Centenaire de la Grande Guerre – Régine Malveau :

Malgré le court laps de temps dont nous disposons en raison du manque de disponibilités de la salle des fêtes Jean d'Entremont, l'équipe chargée de la préparation de l'exposition (James Berland, Patrick Besnier, lieutenant-Colonel de réserve, Régine et Alain Malveau et Jean-Noël Robineau) est heureuse d'avoir pu commémorer les soldats blérois de la Grande Guerre. Ce travail a été initié par le dépôt par Wilfried Camain d'archives concernant un officier de la guerre 14-18 originaire de Bléré : Henri Blanchet. Le parcours militaire de ce dernier a été complété par ceux d'autres « Poilus » de Bléré ou des environs. Deux autres expositions relatives aux aviateurs et à la Touraine durant la Guerre 14-18, prêtées respectivement par l'ONAC et les Archives départementales d'Indre-et-Loire, ainsi que des tenues vestimentaires et de nombreux objets sont venus illustrer ces portraits de vie aussi bien en campagne militaire qu'à l'arrière.

Deux classes de CM2 de Bléré et un groupe d'élèves de la Maison familiale de La Croix-en-Touraine sont venus voir et répondre à un questionnaire sur le contenu de l'exposition. Le sous-préfet de Loches et le député Daniel Labaronne ont visité également l'exposition à l'issue de la cérémonie organisée pour le Cinquantenaire de la section de Bléré de l'UNC. Nous adressons, d'ailleurs, un remerciement tout particulier aux anciens combattants qui ont participé au montage et au démontage de l'exposition.

L'accueil des jeunes de Chauvigny le 11 juillet à La Gâtine au cours de leur Randonnée du Devoir qui allait de Pougny (Ain) à Chauvigny dans la Vienne en 14 étapes.

Le club de cyclotouristes les a accueillis. Ils ont visité la maison de M. et Mme Garnier qui servait de Kommandantur. Ils ont mangé et couché à Bléré. En partant, ils ont vu la ligne de démarcation.

Chaque soir, ils écrivaient dans leur carnet de voyage, en ajoutant des photos prises dans la journée. Ce document terminé et relié nous a été offert.

3 - Les projets de l'année 2019 : présentés par Madame Papin :

Tout se fera en accord avec le budget.

✕ Construire un nouveau club-house pour le football. En attente, car l'architecte n'a pas tenu compte que cela se trouvait en zone inondable. La B.M.F. a retoqué le projet.

✕ Le club de tennis souhaite un 2^{ème} court couvert. Avec le nombre de joueurs, il ne peut plus se développer.

✕ Salle du tennis de table, trop petite. C'est compliqué pour organiser des compétitions. On pourrait couvrir la petite cour derrière pour agrandir le bâtiment. Avec la salle du dojo, ces 2 salles sont occupées à plein temps.

✕ Neuf logements vont être aménagés dans l'ancienne gendarmerie pour loger de jeunes travailleurs. On doit aussi construire un abri-vélos (compétence de la Communauté de Communes).

✕ On a répondu à M. Bisson que les travaux de la 2^e tranche de la rue de la Varenne allaient reprendre.

✕ Projet de construire une aire de camping-car : elle sera sur le terrain de camping. C'est la Communauté de Communes qui va gérer le projet.

✕ Lotissement de Moncartier, la construction n'a pas débuté. Le chantier est arrêté à cause des fouilles archéologiques. Une partie près de la route de Tours doit subir des fouilles complémentaires. Le lotisseur EXEO

n'est pas d'accord pour payer les travaux et nous pensons que nous construirons mais en excluant cette partie concernée. On y sèmera du gazon.

⌘ A propos des 4 terrains familiaux accordés aux gens du voyage. C'est une Loi et la préfecture demande à chaque commune ayant plus de 5 000 habitants de fournir un terrain pour accueillir 4 familles de gens du voyage qui veulent se sédentariser et ne plus avoir à bouger tous les 3 mois. Le terrain a été trouvé, la mairie a rencontré les gens concernés par les travaux, Tsigane Habitat, a fait une visite avec le mini-bus, a présenté le dossier aux commissions, a rencontré les riverains. Il y a eu une forte contestation et une pétition. Maintenant, c'est à la C.CV.C de s'occuper du dossier et de voir avec la préfecture. La décision sera prise avant la fin 2019.

4 - Questions diverses :

Les arbres remarquables – Mr Baugé :

Nous avons pensé faire classer 2 arbres (le platane dans la cour de la Maison des Associations et le cèdre rue Saint Julien – rue du Port) comme arbres remarquables. Mais renseignements pris, cela est source d'ennuis une fois les arbres classés.

Aménagement d'un itinéraire et d'une signalétique touristique sur le territoire de la commune de Bléré – Mme Malveau :

Lors de la réunion de janvier 2018 avait été évoquée l'idée de créer un cheminement touristique dans la ville pour marquer des endroits emblématiques ou apporter des informations sur des lieux. Ainsi, sur ce principe, Henri Beaugé avait suggéré de placer au bord du Cher un panneau explicatif sur le système Poirée, Charles Antoine François Poirée (1785-1873) inventeur des barrages à aiguilles. Si la municipalité est d'accord nous pourrions créer un petit groupe de travail sur le sujet et Dominique Guillemot souhaiterait en faire partie.

Huit (8) personnes se sont proposées pour constituer ce groupe de réflexion sur la mise en place d'un tel aménagement qui pourrait se faire en concertation avec l'Office du Tourisme de Bléré. Il s'agit de : Claudine Baby, Henri Beaugé, Dominique Guillemot, Jean-Michel Jeuneau, Françoise Laumant, Régine Malveau, Michèle Petitbon et Janine Viou.

Le stationnement des camping-cars sur le territoire de la commune de Bléré – Mme Laumant :

Des panneaux d'interdictions de stationner pour les camping-cars sont placés sur la place de l'Europe et quai Bellevue. Une question écrite d'un parlementaire a soulevé cette question et le ministre de l'Intérieur a précisé les dispositions législatives et réglementaires applicables à ce type de type de véhicules.

Ce qu'il faut retenir : Il ne peut y avoir d'interdictions générales, envers les camping-cars, de stationner sur l'ensemble d'une commune. En conséquence, cette erreur sera réparée prochainement par la municipalité.

Pour information, des villes ont été condamnées pour avoir apposé un panneau d'interdiction pour le stationnement des camping-cars.

Le livre «Bléré, des origines à nos jours » de Mme et Mr Marcel Gautier, édité en 1914, a été donné en mairie par une personne. Le maire souhaiterait que cet ouvrage soit réédité avec quelques mises à jour.

Le stationnement des voitures - Mr Jeuneau :

Il signale qu'il y a toujours des voitures stationnées sur les trottoirs. La Police Municipale sera avisée de cette gêne.

.La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire :

James Berland

La Secrétaire de séance :

Claudine Baby